

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019.

Présents: Mme Geneviève COSTE, Mr Michel SIMONOT, Mr Patrice FORTUNE, Mr Hugues CLARET, Mr Pierre BRUN, Mr Olivier VALDEVIT, Mme Anny LEGAL, Mme SAINT-ETIENNE Karine. Excusés : Mme Isabelle BONMARCHAND qui a donné procuration à Mme Geneviève COSTE, Madame Coralie BERBERIAN qui a donné procuration à Mr Pierre BRUN, Mr Philippe BLANCHARD qui a donné procuration à Mr Hugues CLARET, Mr Joseph-Marie CLEMENT qui a donné procuration à Mme Anny LEGAL, Mr Jérôme RAMEL qui a donné procuration à Mr Michel SIMONOT. Absents : Mr CHALVET Geoffroy, Mme DUPLAN Yannick.

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

Monsieur Hugues CLARET est élu secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18h00

Association « Sian de Boisson » : Subvention 2019

Madame Anny LEGAL ne prend pas part au vote.

Madame le Maire présente à l'assemblée la demande de subvention de fonctionnement de 400.00 € de l'association « Sian de Boisson » pour l'année 2019 et lui demande de bien vouloir se prononcer. Accepté à l'unanimité.

Association « La Chapelle d'Arlinde » : Subvention 2019

Madame Geneviève COSTE ne prend pas part au vote.

Monsieur Michel SIMONOT prend la présidence et présente à l'assemblée la demande de subvention de fonctionnement de 400.00 € de l'association « La Chapelle d'Arlinde » pour l'année 2019 et lui demande de bien vouloir se prononcer. Accepté à l'unanimité.

Centre de Développement Culturel : Subvention 2019

Monsieur Michel SIMONOT ne prend pas part au vote

Madame le Maire présente à l'assemblée la demande du Centre de Développement Culturel qui sollicite une subvention d'un montant de 23 500 € pour l'année 2019 afin de les aider à financer le « Festival Talents en Région ». Elle lui demande de bien vouloir se prononcer. Accepté à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer la convention avec le Centre de Développement Culturel.

« Olympique Allègre-les-Fumades » : Subvention 2019

Monsieur Patrice FORTUNE ne prend pas part au vote.

Madame le Maire présente à l'assemblée la demande de subvention de fonctionnement de 400.00 € de l'association « Olympique Allègre-les-Fumades » pour l'année 2019 et lui demande de bien vouloir se prononcer. Accepté à l'unanimité.

Convention participation stade de Brouzet

Madame le Maire explique que l'Association O.A.F utilise régulièrement les équipements sportifs du Stade de Brouzet-les-Alès. De ce fait, il convient d'établir une convention pour cette utilisation et pour définir le montant de la participation de la commune au frais d'entretien du stade. Le montant de cette participation s'élèverait à 2 750,00 € par an. Madame le Maire précise que le versement de cette participation sera payable une ou deux fois par an et que la participation aux frais d'électricité et d'eau se rajouteront. Elle demande à l'assemblée son avis. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de participer au frais d'entretien du stade pour un montant de 2 750,00 € par an. Autorise Madame le Maire à signer la convention avec la commune de Brouzet-les-Alès pour l'année 2019.

Association Cocagne : demande de subvention

Madame le Maire présente à l'assemblée la demande de subvention de fonctionnement de l'association Cocagne pour l'année 2019. Elle demande aux membres présents de bien vouloir se prononcer. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association Cocagne pour l'année 2019.

Vote des autres subventions

Madame le Maire présente à l'assemblée les demandes de subvention de fonctionnement des autres associations de la commune pour l'année 2019. Elle précise que la subvention sera versée uniquement aux associations qui auront présenté leur budget prévisionnel 2019 et les comptes 2018. Accepté à l'unanimité.

Mairie de Brouzet : demande de subvention chapelle du Mont Bouquet

Madame le Maire fait part du courrier de Mr Jacques Boudet, Maire de la commune de Brouzet-lès-Alès. Celui-ci sollicite la commune afin de participer financièrement aux travaux de restauration extérieure de la Chapelle du Mont Bouquet. Cette participation s'élève à 1 730 €. Elle demande aux membres présents de bien vouloir se prononcer. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse de participer financièrement aux travaux de restauration extérieure de la Chapelle du Mont Bouquet.

SIVU « Pôle Santé Bien-être » : Participation 2019

Madame le Maire informe l'assemblée que la participation de la commune au SIVU Pôle Santé Bien Etre Ales-Les Fumades s'élève à 295 000 euros pour l'année 2019. Elle lui demande de bien vouloir se prononcer. Accepté à l'unanimité.

SIRP : Participation 2019

Madame le Maire informe l'assemblée que la participation de la commune au Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique s'élève à 92 731,65 euros pour l'année 2019. Elle lui demande de bien vouloir se prononcer. Accepté à l'unanimité.

Budget principal 2019

Madame le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2018 qui s'équilibre comme suit :

Section d'investissement recettes et dépenses : 507 577,00 €

Section de fonctionnement recettes et dépenses : 1 442 222,00 €

Adopté à l'unanimité.

Budget assainissement 2019

Madame le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2018 qui s'équilibre comme suit :

Section d'investissement recettes et dépenses : 409 949,00 €

Section de fonctionnement recettes et dépenses : 255 171,00 €

Adopté à l'unanimité.

Vote des trois taxes

Madame le Maire propose de maintenir les taux des taxes actuellement en vigueur :

Taxe d'habitation : 7.58 % - Foncier bâti : 11.51 % - Foncier non bâti : 46.39 %

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

Ligne de trésorerie : Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'il serait judicieux d'ouvrir une ligne de trésorerie afin d'avoir un fond disponible ce qui permettra d'honorer les factures des fournisseurs plus rapidement. Plusieurs banques seront démarchées pour la mise en place de cette procédure.

Fête des fleurs : Mr Claret présente l'affiche informant les habitants de l'organisation de la fête des fleurs qui aura lieu le samedi 11 mai 2019, au foyer communal d'Auzon.

Emplois saisonniers : Une annonce sera diffusée courant mai pour lancer l'opération de recrutement des emplois saisonniers pour les mois de juillet et août 2019.